

Cadre de référence

Comité régional pour la sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches



Préparé par la Direction de santé publique
Mai 2019

Cadre de référence du Comité régional pour la sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches est une production du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS de Chaudière-Appalaches) :

363, route Cameron
Sainte-Marie (Québec) G6E 3E2
Téléphone : 418 386-3363

Responsables :

Marie Noële Lavoie,
Responsable, Bureau de soutien à l'action intersectorielle et aux relations avec la communauté
Coordonnatrice, Service de promotion de la santé et prévention

Direction de santé publique

Nadine Perron
Chef de programme, Service de promotion de la santé et prévention
Bureau de soutien à l'action intersectorielle et aux relations avec la communauté
Direction de santé publique

Rédaction :

Lucie Tremblay, Dt.p. M.Sc, Agente de planification, de programmation et de recherche
Bureau de soutien à l'action intersectorielle et aux relations avec la communauté
Direction de santé publique

Collaboration :

Lena Bolduc, Agente de planification, de programmation et de recherche
Bureau de soutien à l'action intersectorielle et aux relations avec la communauté
Direction de santé publique

Révision et mise en page :

Sonia Poulin, agente administrative
Direction de santé publique

Ce cadre de référence est une production de Service de promotion de la santé et prévention
Direction de santé publique

Le présent document est disponible sur le site Internet du CISSS de Chaudière-Appalaches à l'adresse suivante :
www.cisss-ca.gouv.qc.ca.

Lorsque le contexte l'exige, le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Toute reproduction partielle de ce document est autorisée et conditionnelle à la mention de la source.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

ISBN : 978-2-550-84059-6 (Version imprimée)
ISBN : 978-2-550-84059-6 (Version électronique)

© Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2019

AVANT PROPOS

Les partenaires et acteurs de la région de la Chaudière-Appalaches sont mobilisés autour de la sécurité alimentaire depuis maintenant plusieurs années. Des avancées sont observables, les citoyens ont accès à de plus en plus d'offres diversifiées pour répondre à leurs besoins alimentaires. De plus, des initiatives touchant les collectivités sont également de plus en plus présentes. De belles avancées pour notre région!

N'oublions pas que des besoins sont toujours présents, et que des milliers de citoyens vivent en situation d'insécurité alimentaire et doivent faire appel à de l'aide d'urgence pour répondre à leurs besoins. L'insécurité alimentaire engendre des problèmes de santé physique et psychologique importants, elle demeure inacceptable à tous égards dans notre société industrialisée.

Poursuivons nos efforts! Misons sur la complémentarité des actions qui visent à soutenir les citoyens dans le besoin et celles qui misent sur des solutions à plus long terme pour favoriser la sécurité alimentaire de toutes nos communautés.

En tant que directeur de santé publique, la lutte aux inégalités sociales et de santé est l'une de mes priorités, la sécurité alimentaire en fait partie. Je constate les avancements, et je soutiens les nombreuses actions qui se poursuivent et se développent. Ce nouveau plan d'action du Comité régional pour la sécurité alimentaire témoigne de l'engagement des acteurs de Chaudière-Appalaches pour la sécurité alimentaire et pour une région misant sur les déterminants individuels et collectifs de la sécurité alimentaire.



Philippe Lessard
Directeur de santé publique

Liste des membres du Comité régional pour la sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches

REPRÉSENTANTS LOCAUX	
GRAP BEAUCE-SARTIGAN	Sarah Rodrigue, CDC Beauce-Etchemins
GRAP DE LÉVIS	Vincent Frenette, Le Filon
GRAP DES ETCHEMINS	Geneviève Turcotte, L'Essentiel des Etchemins
GRAP LOTBINIÈRE	Andréanne Leblanc, Aide alimentaire Lotbinière
TABLE ACTION SOLIDARITÉ BELLECHASSE	Karen Moreau-Villeneuve, Frigos Pleins
TABLE DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS DES APPALACHES	Aurélié Gormley, Réseau d'entraide des Appalaches
TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, GRAP ROBERT-CLICHE	Jean-Guy Morin, Parentaide
TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, L'ISLET	Sylvie Fortin, Soupe au bouton, Maison communautaire Joly
TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, MONTMAGNY	Danye Anctil, Maison de Secours La Frontière
TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, NOUVELLE-BEAUCE	Luce Lacroix, Maison de la Famille Nouvelle-Beauce et Centre de pédiatrie sociale en communauté
REPRÉSENTANTS RÉGIONAUX	
CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES	Benoît Poirier, Centraide Québec, Chaudière-Appalaches
GRAP DE CHAUDIÈRE-APPALACHES	Érik Plourde, CDC de Lévis
INTER CDC	Guy Drouin, CDC ICI Montmagny-L'Islet
LES MOISSONS	Nicole Jacques, Moisson Beauce
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC (MAPAQ)	Marie-Hélène Savoie, MAPAQ
REGROUPEMENT DES AGENTS RURAUX DE CHAUDIÈRE-APPALACHES (RARCA)	Lucie Grould, MRC de Lotbinière
REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES INTERVENANTES ET INTERVENANTS EN ACTION COMMUNAUTAIRE RÉGION 12 (RQIIAC-12)	Julie Roy, RQIIAC-12 Carole Roy, RQIIAC-12
TABLE AGROALIMENTAIRE DE CHAUDIÈRE-APPALACHES (TACA)	Louis Durand, TACA
TABLE RÉGIONALE D'ÉCONOMIE SOCIALE CHAUDIÈRE-APPALACHES (TRESCA)	Céline Bernier, TRESCA
TABLE RÉGIONALE DE CONCERTATION SUR LES SAINES HABITUDES DE VIE EN CHAUDIÈRE-APPALACHES	Geneviève Rainville
REPRÉSENTANTES DU COMITÉ	
CISSS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES Direction de santé publique	Lena Bolduc, Direction de santé publique (remplacement de Sophie Garant)
CISSS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES Direction de santé publique	Lucie Tremblay, Direction de santé publique

TABLE DES MATIÈRES

Avant propos.....	i
Liste des membres du Comité régional pour la sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches	ii
Table des matières.....	iii
1. Mise en contexte	1
2. Quelques concepts et données sur la sécurité alimentaire	2
2.1 Définitions : insécurité, sécurité alimentaire et saine alimentation	2
2.2 Situation de l'insécurité alimentaire dans la région de la Chaudière-Appalaches	2
2.3 Des conséquences de l'insécurité alimentaire pour les personnes touchées et les communautés	3
2.4 Sécurité alimentaire : agir sur les déterminants	4
3. Comité régional pour la sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches	6
3.1 Vision, mandat et objectifs	6
3.2 Synthèse des réalisations du Comité régional pour la sécurité alimentaire (2013-2018).....	6
3.3 Réflexions pour la mise à jour du cadre	8
3.4 Orientations 2018-2023.....	8
3.5 Composition du comité : une responsabilité partagée	8
3.6 Rôles et responsabilités des partenaires	9
3.7 Gouvernance et fonctionnement	10
Conclusion	10
Références.....	11

1. Mise en contexte

La **sécurité alimentaire** est acquise lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active¹.

Se préoccuper de la sécurité alimentaire réfère à un droit fondamental de l'humain : le droit à l'alimentation. Il s'agit d'un droit international qui protège le droit de chaque être humain à se nourrir dans la dignité, que ce soit en produisant lui-même son alimentation ou en l'achetant. Ce droit à l'alimentation a été reconnu en 1948 dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies².

On y reconnaît que « pour produire sa propre alimentation, une personne a besoin d'une terre, de semences, d'eau ainsi que d'autres ressources, et pour l'acheter, elle a besoin d'argent et d'un accès au marché. Le droit à l'alimentation implique dès lors que les États créent un cadre habilitant qui permet aux individus d'utiliser leur plein potentiel en vue de produire ou de se procurer une alimentation adéquate pour eux-mêmes et leurs familles. Pour acheter de la nourriture, une personne a besoin de revenus adéquats : le droit à l'alimentation implique par conséquent que les États fassent en sorte que les politiques salariales ou les filets de sécurité sociale permettent aux citoyens de réaliser leur droit à une alimentation adéquate ».

Un enjeu au Québec

Au cours des dernières années, plusieurs plans d'action gouvernementaux ou politiques ont été mis à jour et positionnent la saine alimentation et la sécurité alimentaire comme un enjeu prioritaire. Ainsi, depuis la parution par le ministère de la Santé et des Services sociaux, du Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire mis à jour en 2008³, les orientations ont continué à évoluer et à se préciser dans différents plans gouvernementaux.

Relevons le Programme national de santé publique 2015-2025⁴ qui priorise dans son axe 2 : « l'amélioration de l'accès physique et économique à la saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif, ainsi que la bonification de la qualité de l'offre alimentaire ».

La Politique gouvernementale de prévention en santé⁵ identifie également dans son objectif 3.1 l'accès aux aliments sains : « Favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement ».

Le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023⁶ identifie à la mesure 13 : « Améliorer l'accès à une alimentation saine, nutritive et abordable pour les personnes à faible revenu ».

Enfin, la Politique bioalimentaire 2018-2025⁷ priorise aussi l'accès aux aliments dans son objectif 1.4 : « Soutenir l'accès et l'offre d'aliments de qualité favorables à la santé ». Plus spécifiquement, la piste de travail 1.4.5 mentionne d'« améliorer l'accès et l'identification des aliments favorables à la santé (ex. : dans les déserts alimentaires, les commerces et les services alimentaires, le commerce en ligne) ».

La saine alimentation, les environnements favorables à la saine alimentation, une attention particulière aux communautés défavorisées ou isolées géographiquement, voici autant de leviers pour l'action de nombreux partenaires concernés et mobilisés.

Un enjeu en Chaudière-Appalaches

Depuis le premier Cadre de référence du Comité régional pour la sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches⁸ et son Plan d'action 2013-2018⁹ parus en 2013, le contexte régional a évolué sous plusieurs aspects. La sécurité alimentaire est reconnue comme étant une priorité pour tous les territoires de la région, de nombreuses actions ont été consolidées ou ont vu le jour. De plus en plus de partenaires sont mobilisés à l'échelle locale et régionale.

Relevons également plusieurs changements dans les organisations régionales et locales. Plusieurs directions régionales de ministères ont été abolies, des instances locales se sont vues confier de nouveaux mandats et de nouveaux leviers sont maintenant disponibles pour les communautés.

En lien avec des orientations menant à des actions sur les déterminants collectifs et environnementaux, les partenaires concernés et mobilisés autour de la sécurité alimentaire et de la saine alimentation se trouvent plus nombreux et diversifiés. La complémentarité des actions environnementales et des actions individuelles mène à l'implication de nouveaux partenaires.

2. Quelques concepts et données sur la sécurité alimentaire

2.1 Définitions : insécurité, sécurité alimentaire et saine alimentation

L'**insécurité alimentaire** se définit comme la disponibilité d'aliments sains et nutritifs, où la capacité d'acquérir des aliments personnellement satisfaisants par des moyens socialement acceptables est limitée ou incertaine³.

La **sécurité alimentaire** se définit par un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive permettant de satisfaire les besoins en énergie et les préférences alimentaires pour mener une vie saine et active³.

La **saine alimentation** inclut la dimension de la sécurité alimentaire. Elle est constituée d'aliments diversifiés et donne une priorité aux aliments de valeur nutritive élevée sur le plan de la fréquence et de la quantité. Les aliments véhiculent une valeur gastronomique, culturelle ou affective.¹⁰

2.2 Situation de l'insécurité alimentaire dans la région de la Chaudière-Appalaches

En 2013-2014, 3,3 % de la population de Chaudière-Appalaches vivait en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave¹, représentant 11 600 personnes. Cette donnée est stable comparativement à 2009-2010 (3,2 %). Pour l'ensemble du Québec, en 2013-2014, 6,8 % de la population vivait en situation d'insécurité alimentaire¹¹. Même si les données régionales sur l'insécurité alimentaire sont avantageuses, le nombre de personnes touchées demeure élevé. Relevons également la présence de déserts alimentaires, documentée tout particulièrement dans quatre MRC rurales de la région.¹²

¹ L'insécurité alimentaire « modérée » survient lorsque certains signes montrent que la qualité ou la quantité des aliments consommés est compromise. L'insécurité alimentaire « grave » se traduit par des signes d'une consommation alimentaire réduite et d'habitudes alimentaires perturbées. *Statistique Canada, Enquête sur la santé des collectivités canadiennes, Insécurité alimentaire.*

Sur le plan de l'aide alimentaire d'urgence, les demandes de dépannage alimentaire fournissent des informations sur l'ampleur de la situation. Chaque année, Banque alimentaire Québec produit le *Bilan-Faim*, lequel comptabilise les demandes de dépannage alimentaire au cours d'un mois représentatif de la moyenne annuelle. Ainsi, en mars 2018, 1 900 000 demandes d'aide alimentaire d'urgence ont été comblées auprès de 500 000 personnes. Le nombre de personnes qui demandent de l'aide chaque mois a augmenté de 25 % par rapport à l'année précédente¹³. Pour la région, le nombre de personnes aidées en mars 2018 selon le *Bilan-Faim* des Banques alimentaires en Chaudière-Appalaches totalise 17 122, comparativement à 17 944 pour l'année 2017¹⁴.

2.3 Des conséquences de l'insécurité alimentaire pour les personnes touchées et les communautés

La littérature scientifique récente continue à fournir des connaissances sur l'insécurité alimentaire et les solutions pour atteindre la sécurité alimentaire des communautés.

Les conséquences pour les personnes

Les plus récentes études continuent à démontrer les impacts négatifs des personnes vivant en situation d'insécurité alimentaire sur plusieurs aspects. Ces personnes considèrent que leur situation les empêche d'avoir un accès adéquat à une alimentation saine, particulièrement à des fruits et légumes frais, et amplifie les problèmes de santé et les problèmes sociaux¹⁵. Les conséquences chez les enfants sont préoccupantes tant du point de vue de la santé physique que psychologique^{16,17,18,19}.

Ces conséquences peuvent être notamment mesurées par l'utilisation des services de santé. Une étude menée en Ontario a documenté des coûts de médicaments prescrits de 121 % plus élevés chez les personnes en situation d'insécurité alimentaire sévère et de 49 % chez les personnes en situation d'insécurité modérée comparativement à celles en situation de sécurité alimentaire²⁰.

Les interventions en dépannage alimentaire

Tant que des personnes vivront de l'insécurité alimentaire, les interventions en dépannage alimentaire seront nécessaires. Elles réduisent l'insécurité alimentaire à court terme, mais elles ne représentent pas une solution viable à long terme^{21,22,23}.

Selon des études récentes, les participants aux différents types de dépannage alimentaire ne présentent pas les mêmes caractéristiques que ceux des interventions en autonomie alimentaire. Leurs conditions sont souvent plus précaires et ces personnes ne sont pas nécessairement enclines à s'impliquer dans des interventions en autonomie alimentaire. Le fait de regrouper dans un même organisme les deux types d'interventions favorise le passage vers les interventions en autonomie alimentaire^{24,25}. Relevons également que les compétences culinaires ne diffèrent pas chez les personnes en situation d'insécurité alimentaire comparativement à celles qui n'en vivent pas²⁶.

Les interventions en autonomie visant le développement des compétences

Bien que le développement des compétences soit pertinent, ces connaissances à elles seules ne suffisent pas à favoriser la sécurité alimentaire²⁷. Cette situation a également été décrite en milieu rural, où les habiletés culinaires, le jardinage et la persévérance ne suffisent pas à contrer l'insécurité alimentaire²⁸.

Les interventions multiples regroupées au sein d'un même organisme favorisent l'atteinte d'une plus grande sécurité alimentaire^{29,30}.

Afin de favoriser l'achat de produits locaux frais, la démonstration de recettes à base de produits locaux dans les ateliers de cuisine ou les cuisines collectives s'avère efficace³¹.

L'accès physique aux commerces d'alimentation

La distance trop élevée à parcourir pour accéder à un commerce d'alimentation représente une contrainte pouvant accentuer l'insécurité alimentaire³².

Les interventions sur les déterminants collectifs et environnementaux de la sécurité alimentaire

La littérature appuie la diversité des interventions favorisant la sécurité alimentaire. Relevons les quelques exemples suivants³³ :

- Les initiatives qui favorisent l'accès aux fruits et légumes frais pour les citoyens à faible revenu (marchés publics, récolte d'invendus, jardins collectifs);
- Les projets *De la ferme à l'école ou à l'institution*;
- Les points de chute de produits frais dans les différentes institutions ou espaces communautaires;
- La promotion et l'amélioration du système alimentaire local;
- L'accès aux aliments nutritifs dans les petits commerces^{34,35};
- Le maillage entre les producteurs et les petits commerces³⁶.

Des exemples plus détaillés des interventions portant sur les déterminants collectifs de la sécurité alimentaire sont illustrés à la section suivante.

2.4 Sécurité alimentaire : agir sur les déterminants

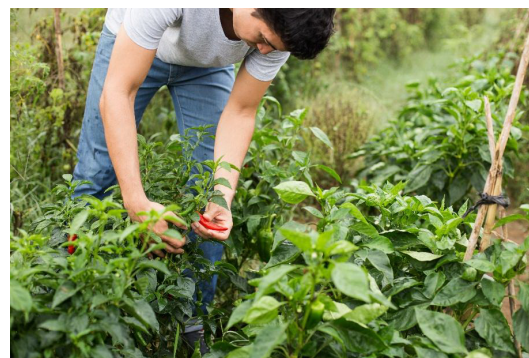
L'atteinte de la sécurité alimentaire inclut un engagement collectif vers des solutions diversifiées.

Lorsque l'on se questionne sur les déterminants de la sécurité alimentaire, on cherche à identifier les causes qui la sous-tendent. De nombreux partenaires sont concernés par les actions qui favorisent le développement de conditions favorables à la sécurité alimentaire, tant individuelles que collectives. On réfère donc ici aux différentes causes qui pourraient être impliquées dans la situation.

Certaines actions concernent les **déterminants individuels**. L'insécurité alimentaire est significativement plus marquée dans les ménages formés de personnes seules, dans les ménages composés de familles monoparentales ou comprenant plusieurs enfants. Elle est aussi plus marquée chez ceux qui ont un très faible niveau d'éducation ou un très faible revenu ou qui reçoivent de l'aide sociale ou des prestations d'assurance-emploi comme principales sources de revenus, ou encore, chez ceux vivant en milieu urbain ou qui sont locataires de leur logement plutôt que propriétaires³⁷. Toutefois, le revenu demeure un déterminant majeur.

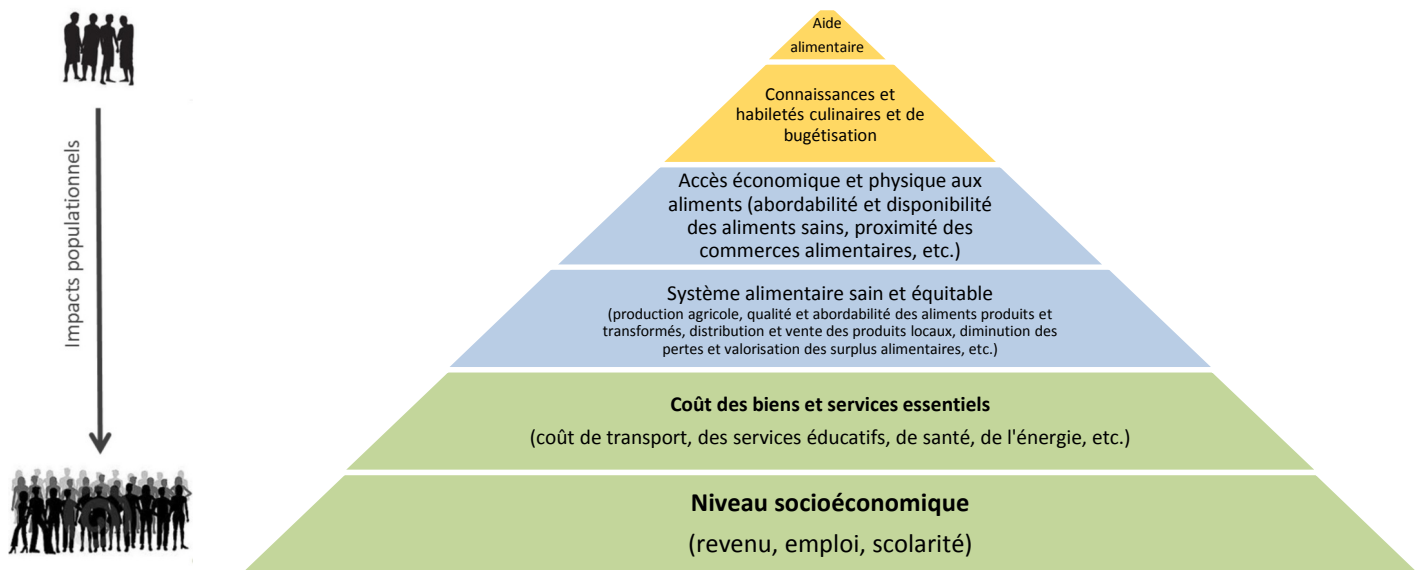
D'autres actions concernent les **déterminants collectifs ou environnementaux** tels la culture alimentaire, la disponibilité et l'accessibilité des aliments (enjeu tout particulièrement présent en milieu rural), le coût des aliments et de la vie, et enfin, la répartition des revenus et les coûts des logements³⁸.

Dans notre région principalement rurale, le manque d'accès physique aux aliments peut tout particulièrement nuire à l'achat d'aliments à coût abordable. Pensons également à l'isolement social des personnes en situation de pauvreté, à l'effritement des communautés et au vieillissement de la population, autant de facteurs qui risquent d'accroître l'insécurité alimentaire des personnes.



Les nouvelles orientations en matière de saine alimentation et de sécurité alimentaire montrent l'importance d'agir sur les déterminants collectifs ou environnementaux de la sécurité alimentaire : « En priorisant les déterminants collectifs et en accordant une place de choix aux initiatives à fort potentiel d'impacts populationnels, l'offre de service développée concourt à modifier l'environnement économique et physique à l'origine des inégalités sociales en matière d'alimentation, et ainsi, apporter une réponse durable et efficace à l'insécurité alimentaire au sein de la communauté. »³⁹

L'action sur les déterminants collectifs est illustrée dans la figure suivante :



<http://extranet.santemontregie.qc.ca/userfiles/file/sante-publique/promotion-prevention/Fiche-Epiceries-solidaires.pdf>

Un regard historique sur les interventions en sécurité montre que la majorité des interventions mises en place visaient principalement les déterminants individuels portant sur l'aide alimentaire d'urgence et le développement des connaissances et habiletés culinaires. Afin de soutenir des actions à plus grande portée populationnelle et de mettre en place des interventions ayant une efficacité à plus long terme, les actions portant sur l'accès économique et physique aux aliments ainsi que sur le système alimentaire local équitable et durable se trouvent maintenant dans les priorités des orientations nationales, telles qu'identifiées dans les nouveaux plans ministériels et politiques de la section 1.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux finance les organismes d'aide alimentaire depuis de nombreuses années par son Programme de subvention aux organismes communautaires, d'autres bailleurs de fonds sont également très impliqués, notamment Centraide.

En Chaudière-Appalaches, le Comité régional pour la sécurité alimentaire accorde une plus grande priorité sur les déterminants collectifs ou environnementaux afin de soutenir le développement d'initiatives à plus large portée populationnelle, en complément des nombreuses interventions à portée individuelle déjà en place. La complémentarité des actions et interventions favorisera l'atteinte de la saine alimentation pour tous et de la sécurité alimentaire.

Au moment de la mise à jour du Cadre de référence, une première mesure de soutien portant sur les déterminants collectifs est en déploiement, ainsi que des nouveaux financements initiés en 2019 issus de la mesure 13.1 du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale. La mesure 13.1 vise prioritairement les actions en lien avec les déterminants collectifs. Des planifications sur cinq années permettront d'envisager des projets porteurs.

3. Comité régional pour la sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches

Le Comité régional a débuté ses travaux en 2010. La vision, le mandat et les objectifs généraux ont été définis en vue de la réalisation du premier cadre de référence en 2012.

3.1 Vision, mandat et objectifs généraux

La **Vision** du Comité régional pour la sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches :

Ensemble, agir avec les communautés pour que tous les citoyens de Chaudière-Appalaches mangent à leur faim, des aliments nutritifs et dans la dignité.



Le **mandat** :

Favoriser et promouvoir la sécurité alimentaire dans l'ensemble de la région de la Chaudière-Appalaches.

Les **objectifs généraux** :

COMPRENDRE

Comprendre la situation afin de développer une vision commune de ce que l'on fait pour la sécurité alimentaire et de ce que l'on veut améliorer.

S'ENGAGER

Impliquer les partenaires de différents secteurs (communautaire, municipal, agricole, scolaire, caritatif, santé, etc.) et les citoyens engagés dans l'amélioration des conditions de vie qui favorisent la sécurité alimentaire.

AGIR

Partager des connaissances et développer les capacités des citoyens et des partenaires en sécurité alimentaire.

Agir les déterminants de la sécurité alimentaire.

3.2 Synthèse des réalisations du Comité régional pour la sécurité alimentaire (2013-2018)

Le Cadre de référence pour la sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches, publié en 2013, était accompagné d'un plan d'action 2013-2018. Les actions étaient divisées en trois volets : le partenariat, l'éducation et la sensibilisation ainsi que la solidarité alimentaire. En juin 2018, un bilan sommaire des réalisations a été dressé.

VOLET 1 : PARTENARIAT

Objectif : Agir en partenariat autour des enjeux de sécurité alimentaire à l'échelle régionale et locale pour développer des solutions durables.

- Le Comité régional pour la sécurité alimentaire s'est réuni quatre fois par année. Des sous-comités ont également permis de suivre le projet régional *Agirpoursenourrir.ca*, et des objectifs spécifiques du plan d'action.

- Les membres du comité se partagent des informations dans le cadre des rencontres, par l'intermédiaire du site *Agirpoursenourrir.ca*.
- Des collaborations avec l'Université Laval ont permis de réaliser des études sur les déserts alimentaires : une étude dans 4 MRC de la région⁴⁰ et une étude sur les solutions aux déserts alimentaires dans les 10 territoires.
- Afin de mobiliser les acteurs régionaux et de promouvoir la sécurité alimentaire comme enjeu de développement social, des liens, des présentations, des échanges ont été effectués avec la Table de concertation régionale sur les saines habitudes de vie, l'Alliance des partenaires en développement social, la Table des répondants en sécurité alimentaire, le GRAP de Chaudière-Appalaches et les GRAP locaux.
- Pour contribuer à développer une vision commune, trois rencontres régionales ont été organisées.
- Le déploiement d'un soutien financier sur des actions visant l'accès aux aliments est en cours : le soutien vise les actions sur les déterminants collectifs.
- Une implication dans l'élaboration de critères pour les projets qui seront financés dans le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 est en cours.
- Les acteurs régionaux influencent le palier national sur les enjeux touchant la sécurité alimentaire et la saine alimentation pour tous.
- Les travaux d'un sous-comité impliquant quelques membres du Comité régional ont permis l'avancement de la compréhension des sources de financement en comité de travail.

VOLET 2 : ÉDUCATION ET SENSIBILISATION

Objectif : Partager des connaissances et développer les capacités des citoyens et des partenaires en sécurité alimentaire en reconnaissant leurs bons coups et leur intelligence collective.

- La réalisation du site *Agirpoursenourrir.ca* permet d'outiller les intervenants et les décideurs.
- Un sous-comité a rédigé et partagé un argumentaire pour sensibiliser le milieu scolaire à la sécurité alimentaire.
- Des présentations auprès d'instances intersectorielles ont été effectuées afin de sensibiliser sur la sécurité alimentaire.
- Afin de favoriser les actions visant l'autonomie alimentaire, des interventions détaillées ont été répertoriées dans le cadre du site internet *Agirpoursenourrir.ca*. Ces actions ont aussi été discutées dans le cadre des journées régionales.
- Afin de favoriser les meilleures pratiques, de nombreuses interventions et concepts sont détaillés dans le site *Agirpoursenourrir.ca*. Aussi, le partage des bons coups lors des journées régionales permet de contribuer à développer des nouvelles stratégies.

VOLET 3 : SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE

Objectif : Agir sur les milieux de vie pour contribuer à un système agroalimentaire solidaire.

- Des informations et initiatives sont partagées dans le cadre des rencontres du comité régional.
- Plusieurs projets locaux ont été développés et sont répertoriés dans le site *Agirpoursenourrir.ca*
- Le partage de la vidéo *Demain* a été un élément mobilisateur dans la région.
- Certains milieux ont partagé la vidéo sur l'organisation communautaire.

3.3 Réflexions pour la mise à jour du cadre

Lors de la préparation du premier cadre de référence régional, les principaux enjeux portaient sur le développement de partenariats, la sensibilisation et l'amorce de réflexions autour de la solidarité alimentaire.

Les membres du comité régional ont effectué un bilan des actions autour de ces trois axes et ils ont identifié de nouvelles actions en fonction de l'évolution du contexte en 2018, avec une projection pour les cinq prochaines années.

3.4 Orientations 2018-2023

Les **orientations** suivantes ont été identifiées en 2012. Il s'agit de :

1. La **stratégie du développement des communautés**... pour travailler sur les déterminants de la sécurité alimentaire;
2. La **solidarité alimentaire**... pour bâtir une région et des communautés capables de trouver des solutions durables en agissant sur le système agroalimentaire;
3. L'**autonomie alimentaire**... pour que les individus et les communautés puissent exercer un contrôle sur leur alimentation;
4. Le **dépannage alimentaire**... pour répondre aux besoins alimentaires d'urgence.

Toujours d'actualité, la complémentarité des actions demeure majeure. Toutefois, afin d'orienter les interventions prioritairement vers celles ayant une plus grande portée populationnelle et sur les déterminants de la santé, le présent cadre mise sur les déterminants collectifs et environnementaux afin de contribuer à des solutions à moyen et long terme pour favoriser la sécurité alimentaire et la saine alimentation pour tous, et cela, en complémentarité des actions portant sur les déterminants individuels.

Pour les années 2019 à 2023, les membres du Comité régional ont identifié les grands axes de travail suivants, selon les quatre objectifs généraux :

- Partenariat et réseautage
- Développement et transfert de connaissances
- Communication
- Créateur d'impacts

Un plan d'action détaillé découle du Cadre de référence et fera l'objet d'une publication complémentaire au printemps 2019.



3.5 Composition du comité : une responsabilité partagée

Les interventions visant à favoriser la sécurité alimentaire concernent de nombreux partenaires qui doivent travailler en concertation. Leur implication dans le Comité régional favorise le développement d'une vision commune et d'actions concertées porteuses; une représentation diversifiée favorise également le partage des réalités régionales et locales, un arrimage des interventions, un lien étroit avec les différents besoins et les orientations. Ainsi, la composition du comité reflète ces besoins.

Des acteurs régionaux	Des acteurs locaux
<ul style="list-style-type: none"> • Centraide Québec, Chaudière-Appalaches • CISSS de Chaudière-Appalaches, Direction de santé publique • GRAP Chaudière-Appalaches • Inter CDC Chaudière-Appalaches • Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, direction régionale de Chaudière-Appalaches • Moissons • Regroupement des agents ruraux de Chaudière-Appalaches • Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches • Table régionale de concertation sur les saines habitudes de vie en Chaudière-Appalaches • Table régionale d'économie sociale de Chaudière-Appalaches 	<ul style="list-style-type: none"> • Regroupement québécois des intervenantes et des intervenants en action communautaire en CISSS, région 12 (deux représentants) • Un représentant par territoire de MRC provenant d'une table locale (développement social des communautés / sécurité alimentaire / lutte à la pauvreté) (10 représentants)

Compte tenu du souhait de limiter le nombre de membres du comité sous les 25, des arrimages sont identifiés comme souhaitables avec les instances suivantes :

- Transport
- Logement
- Immigration
- Éducation / petite enfance
- Municipalités / MRC
- Alliance des partenaires en développement social
- Coopérative de développement régional Québec-Chaudière-Appalaches

3.6 Rôles et responsabilités des partenaires

Pour les instances locales, les responsabilités sont de :

- partager les réalités de son territoire au Comité régional;
- participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du plan d'action;
- partager les informations du Comité régional à son instance locale;
- porter les préoccupations du Comité régional sur différentes tribunes dont elle dispose ou bien demander aux responsables du Comité régional pour la sécurité alimentaire de faire des représentations (si pertinence il y a).

Pour les acteurs régionaux, les responsabilités sont de :

- représenter leur organisation;
- participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du plan d'action;
- effectuer des liens avec les personnes stratégiques dans leurs réseaux respectifs pour assurer la cohérence et la complémentarité des actions;
- veiller au développement d'actions durables;
- soutenir les communautés locales (selon les missions);
- partager les préoccupations régionales.

3.7 Gouvernance et fonctionnement

Le Comité est coordonné par la Direction de santé publique de Chaudière-Appalaches. Environ quatre rencontres d'une demi-journée sont prévues annuellement. Une cinquième rencontre d'une journée est prévue en juin afin de faire un bilan des activités et d'orienter le plan d'action de l'année suivante. Au besoin, des groupes de travail seront formés pour faire avancer les différents volets du plan d'action en élargissant à d'autres partenaires au besoin.

Le fonctionnement du Comité se veut démocratique, les décisions sont prises de manière collégiale. Les réalisations des actions nécessitent la participation active des membres. Chacun des membres s'engage à mobiliser les réseaux qu'il représente et à diffuser les informations à ses partenaires.

Le renforcement des capacités des acteurs du Comité est au cœur du processus de concertation. Selon les besoins, des personnes-ressources de Chaudière-Appalaches ou d'ailleurs pourront être mises à contribution pour alimenter les réflexions ou pour outiller les membres.

Enfin, les actions proposées par le Comité intégreront les principes d'action du développement des communautés. Ainsi, les actions mises de l'avant favoriseront la participation citoyenne, le pouvoir d'agir (*empowerment*) des individus et des communautés, la réduction des inégalités sociales et seront menées de manière concertée.

Conclusion

La sécurité alimentaire représente un enjeu de taille, tant sur le plan individuel que collectif. Un enjeu individuel pour ses conséquences sur la santé et le bien-être des individus qui vivent en situation d'insécurité alimentaire. Un enjeu collectif pour les communautés qui vivent de grands défis de développement et de cohésion.



Le travail du Comité régional pour la sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches vise à comprendre la situation dans la région, à développer une vision commune et à agir ensemble pour bâtir la sécurité alimentaire dans la région, en misant prioritairement sur les déterminants collectifs et environnementaux. Ce deuxième Cadre de référence régional en sécurité alimentaire identifie les bases communes sur lesquelles nous poursuivons nos efforts.

Des actions concrètes ont déjà été effectuées dans la région de la Chaudière-Appalaches; de nouvelles actions sont en élaboration.

Nous bâtissons sur les acquis de notre région pour la sécurité alimentaire de toutes les personnes et dans toutes les communautés. Les objectifs sont grands et le travail à accomplir est majeur!

Références :

- ¹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 1996. *Sommet mondial de l'alimentation. Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale*. En ligne, <http://www.fao.org/docrep/003/w3613f/w3613f00.htm>. Consulté le 2018-08-21.
- ² De Schutter, O. 2012. *Droit à l'alimentation*. En ligne, <http://www.srfood.org/fr/droit-a-l-alimentation>. Consulté le 2019-01-11.
- ³ Pageau, M. 2008. *Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire. Mise à jour 2008*. Gouvernement du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction générale de la santé publique, Québec. 37 p. Aussi accessible à l'adresse, <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2008/08-208-01.pdf>.
- ⁴ Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux. Programme national de santé publique 2015-2025. En ligne, <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2015/15-216-01W.pdf>. Consulté le 2018-08-21.
- ⁵ Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux. Politique gouvernementale de prévention en santé. En ligne, <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2016/16-297-08W.pdf>. Consulté le 2018-08-21.
- ⁶ Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023. En ligne, https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/ADMIN_plan_action_2017-2023.pdf. Consulté le 2018-08-21.
- ⁷ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Politique bioalimentaire 2018-2025. Alimenter notre monde. En ligne, <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/PolitiqueBioalimentaire.pdf>. Consulté le 2018-08-21.
- ⁸ Garant, S. et Tremblay, L. Cadre de référence du Comité régional pour la sécurité alimentaire. 2013. En ligne, https://www.cisss-ca.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/CDR_Comite_securite_alimentaire_2013-05-23.pdf. Consulté le 2018-08-21.
- ⁹ Garant, S. et Tremblay, L. Plan d'action régional en sécurité alimentaire de Chaudière-Appalaches 2013-2018. En ligne, http://www.agencecss12.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/PAC_Comite_securite_alimentaire_2013-05-15.pdf. Consulté le 2018-08-21.
- ¹⁰ Ministère de la Santé et des Services sociaux. Vision de la saine alimentation pour la création d'environnements alimentaires favorables à la santé. 2010. En ligne, <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2010/10-289-06F.pdf>
- ¹¹ Statistique Canada. 2015. Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2013-2014. Données traitées par le CISSS de Chaudière-Appalaches, DSP, Équipe d'expertises en surveillance et soutien méthodologique.
- ¹² Lebel, A. et coll. L'identification des déserts alimentaires en milieu rural. 2015. En ligne, http://www.agencecss12.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/Feuillet_deserts_alimentaires_2015-03-27-VF.pdf

-
- ¹³ Les banques alimentaires du Québec. Bilan-faim Québec 2018. En ligne, <https://www.banquesalimentaires.org/wp-content/uploads/2019/02/Bilan-Faim-2018-LesBAQ.pdf>. Consulté le 2019-05-09.
- ¹⁴ Banques alimentaires en Chaudière-Appalaches. Personnes aidées en mars seulement selon le Bilan faim des Banques alimentaires en Chaudière-Appalaches. Communication personnelle. Mai 2019.
- ¹⁵ Thompson, C. et Cummins, S.S. Understanding the health and wellbeing challenges of the food banking system : a qualitative study of food bank users, providers and referrers in London. *Social Sciences & Medicine*. 2018. Vol. 211, p. 95-101.
- ¹⁶ Hobbs, S., et King, C. The unequal impact of food insecurity on cognitive and behavioral outcomes among 5-year old urban children. *Journal of Nutrition Education and Behavior*. 2018. Vo. 50, no. 7. P. 687-694.
- ¹⁷ Sun, J. et coll. Childhood adversity and adult reports of food insecurity among households with children. *American Journal of Preventive Medicine*. 2016. Vol. 50 no. 5. P.561-572.
- ¹⁸ Academy of nutrition and dietetics. Position of the Academy of Nutrition and Dietetics : food insecurity in the United States. *Journal of the Academy of Nutrition and Dietetics*. 2017. Vol. 117. P. 1991-2002.
- ¹⁹ Fram, M.S. et coll. Roles for schools and school social workers in improving child food security. *Children & Schools*. 2014. Vol. 36, no. 4. P. 231-239.
- ²⁰ Tarasuk, V. et coll. Association between household food insecurity and annual health care cost. *Canadian Medical Association Journal*. 2015. Vol. 187, no. 14. P. E429-E436.
- ²¹ Roncarolo, Federico, et coll. Short-term effects of traditional and alternative community interventions to address food insecurity. *Plos One*, 2016. Vol. 14, march. P. 1-14.
- ²² Academy of nutrition and dietetics. Position of the Academy of Nutrition and Dietetics : food insecurity in the United States. *Journal of the Academy of Nutrition and Dietetics*. 2017. Vol. 117. P. 1991-2002.
- ²³ Tarasuk, V. et coll. A survey of food bank operations in five Canadian cities. *BMC Public Health*. 2014. 14 :1234.
- ²⁴ Roncarolo, F., et coll. Traditional and alternative community security interventions in Montréal, Québec : different practices, different people. *Community Health*, 2015, vol. 40. P.199-207.
- ²⁵ Roncarolo, F., et coll. Food capacities and satisfaction in participants in food security community interventions in Montreal, Canada. *Health Promotion International*, 2016, vol. 31. P 879-887.
- ²⁶ Larson, N., Laske, M. Food insecurity, food skills, and household food availability among emerging adults. *Journal of Nutrition Education and Behavior*. 2018, vol. 50, no. 7S. P.S81.
- ²⁷ Chang, Y. et coll. The association between consumer competency and supplemental nutrition assistance program participation on food insecurity. *Journal of Nutrition Education and Behavior*. 2017. Vol. 49, no. 8. P. 657-666.
- ²⁸ Buck-McFadyen, E. *Revue canadienne de santé publique*. 2015. Vol. 106, no.3 P.e140-e146.
- ²⁹ Martin, K.S. et coll. A novel food pantry program. *American Journal of Preventive Medicine*. 2013. Vol. 45, no. 5. P. 569-575.

-
- ³⁰ Academy of nutrition and dietetics. Position of the Academy of Nutrition and Dietetics : food insecurity in th United States. Journal of the Academy of Nutrition and Dietetics. 2017. Vol. 117. P. 1991-2002.
- ³¹ Misyak, S. et coll. Family nutrition program assistants « perception of farmers » markets, alternative agricultural parctices, and diet quality. Journal of Nutrition Education and Behavior. 2014. Vol. 46, no. 5. P. 434-439.
- ³² Perez, E. et coll. Associations between th local food environnement and the severity of food insecurity among new familieus using community food security interventions in Montreal. Canadian Public Health Association. 2017. Vol. 108, no. 1. P.e49-e55.
- ³³ Academy of nutrition and dietetics. Position of the Academy of Nutrition and Dietetics : food insecurity in th United States. Journal of the Academy of Nutrition and Dietetics. 2017. Vol. 117. P. 1991-2002.
- ³⁴ Gittelsohn, J. et coll. Lessons learned from small store programs to increase healthy food access. American Journal of Health and Behavior. 2014. Vol. 38, no. 2. P 307-315.
- ³⁵ Mayer, V. et coll. Perspectives of urban corner store owners and managers on community health problems and solutions. Preventing Chronic Disease Public Health Research Practice. 2016. Vol. 13, no. E44. P. 1-10.
- ³⁶ Gudzone, K.A. et coll. Increasing access to fresh produce by pairing urban farm with corner stores : a case study in a low-income urban setting. Public Health Nutrition. 2015. Vol. 18, no. 15. P.2770-2774.
- ³⁷ Maisonneuve, C. et coll. L'insécurité alimentaire dans les ménages québécois : mise à jour et évolution de 2005 à 2012. Institut national de santé publique du Québec, 2014. En ligne : https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/1858_insecurite_alimentaire_quebecois.pdf. Consulté le 2019-01-11
- ³⁸ Pageau, M. 2008. *Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire. Mise à jour 2008*. Gouvernement du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction générale de la santé publique, Québec. 37 p. Aussi accessible à l'adresse : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2008/08-208-01.pdf>
- ³⁹ Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-centre. En ligne : <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/userfiles/file/sante-publique/promotion-prevention/Fiche-Epiceries-solidaires.pdf>. Consulté le 2018-08-27.
- ⁴⁰ Lebel, A. et coll. L'identification des déserts alimentaires en milieu rural. En ligne : http://www.agencesss12.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/Feuillet_deserts_alimentaires_2015-03-27-VF.pdf